



Pau, le 31 mars 2025

Appel intersyndical CGT, UNSA, FSU et Solidaires à mobilisation

dans la Fonction publique le jeudi 3 avril 2025
Rassemblons-nous. Manifestons!

Face aux tensions internationales, le président Macron a annoncé la réorientation du budget vers une "économie de guerre", sans augmentation des impôts. Ajouté à d'autres déclarations de l'exécutif, de député-e-s du centre et de la droite, ou d'économistes libéraux-les, tout laisse craindre l'instrumentalisation du contexte international pour pousser l'agenda des **réformes libérales**.

Pour le SNES-FSU, ces choix seraient catastrophiques : sacrifier les services publics et les solidarités, en jouant la carte de l'opposition entre la défense, l'Éducation, les conquits sociaux, l'environnement, la culture, conduirait à aggraver la crise sociale, politique et environnementale, ce dont profitera immanquablement l'extrême droite.

Les services publics et la protection qu'ils offrent à tou·tes les citoyen·nes sont un **bien commun** précieux qu'il faut défendre et redéployer. Les attaques contre la fonction publique mettent en danger le **contrat social** sur lequel s'est construite la France. Nous devons toutes et tous **nous mobiliser pour :**

REFUSER

- le départ à la retraite à l'âge légal de 64 ans sans pour autant bénéficier du taux plein.
- la réduction à 90% du maintien de rémunération pour les trois premiers mois du congé maladie ordinaire (applicable dès le 1er mars 2025 avec rétroactivité sur la paie de juillet 2025).
- le gel du point d'indice.

OBTENIR

- l'abrogation de la réforme des retraites,
- l'augmentation du point d'indice,
- la fin de la stigmatisation des agent·es malades : 100% du maintien de rémunération, abrogation du jour de carence,
- une égalité professionnelle réelle entre les femmes et les hommes,
- le rétablissement du versement de la GIPA.
- Ces revendications concernent l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale, titulaires comme non-titulaires. Face à des gouvernements de plus en plus libéraux et poussant à l'individualisation des carrières et des rémunérations, il est urgent de changer de logiciel et de remettre au cœur du débat le sens et l'importance du statut ainsi que le collectif.
- Le **déclassement des titulaires** et la **précarité des non-titulaires**, en particulier AED et AESH, sont **des réalités**. Le ministère pousse l'ensemble des catégories à la recherche individuelle de solutions par le travail supplémentaire pour améliorer les rémunérations. Le SNES-FSU le dénonce et porte un autre modèle pour l'éducation et pour ses personnels, avec **une rémunération juste et des conditions de travail améliorées**, seules bases possibles **pour un service public de qualité**. Il nous faut le porter ensemble, faire entendre la revendication à travers les mobilisations.

Rassemblements jeudi 3 avril à 11 heures 30

- à Pau, place Clemenceau (préfecture)
- à Bayonne, place de la Liberté (Hôtel de Ville).

Mouvement intra académique 2025 : dernière ligne droite jusqu'au 2 avril à midi !

La permanence téléphonique de la section académique du SNES-FSU est encore assurée tous les après-midi de 14 h à 17 h au 05.57.81.62.40 ainsi que le suivi de sa messagerie (permanence@bordeaux.snes.edu) et enfin pour les syndiqué.es, uniquement possibilité de prendre via l'espace adhérent un rendez-vous téléphonique.

Vous devrez télécharger et imprimer l'accusé de réception de votre demande de mutation . Il sera à vérifier attentivement (ex : barème). Toute modification peut être apportée **en rouge**.

Nous vous invitons d'ores et déjà à préparer toutes les pièces justificatives nécessaires pour compléter votre dossier (ex : copie du livret de famille ; justificatif de domicile ; RQTH).

Les résultats seront publiés mi-juin 2025.

Conseil supérieur de l'Éducation : une certaine fébrilité

Le Conseil supérieur de l'Éducation du 27 mars se poursuivra le 1er avril pour instruire l'ensemble des points à l'ordre du jour ! **Le ministère accélère le passage de plusieurs textes qui n'ont rien d'urgent** : la crainte d'une nouvelle instabilité gouvernementale ? En plus de défendre plus de 120 amendements qu'il a rédigés sur l'ensemble des projets de programmes, le SNES-FSU a une fois encore demandé le **report des programmes de français et mathématiques du cycle 3 et de LVER de la Sixième à la Terminale** : il n'y aucune urgence à les imposer à la rentrée 2025 ! **De même, l'épreuve anticipée de mathématiques en Première comme l'épreuve pratique en Terminale STI2D** peuvent aussi attendre la session de juin 2027. La déclaration préalable du SNES-FSU à l'ouverture de cette instance y revient.

Par ailleurs, les premiers enseignements de cette enquête doivent être communiqués pour **en finir sans attendre avec les groupes de niveaux dès la rentrée 2025**. Cinq mois après l'annulation par le Conseil d'État de l'arrêté et de la note de service organisant les groupes de niveau sur les quatre années du collège, **les nouveaux textes (décret et arrêté) rejetés à la quasi unanimité examinés lors du CSE le 20 janvier 2025, ne sont toujours pas parus**.

Le SNES-FSU continue de s'opposer aux groupes de niveaux et appelle les équipes de collège à maintenir la pression pour obtenir leur dissolution et la suppression de toutes les mesures qui pèsent sur la charge de travail des collègues (alignements, brassages, progressions et évaluations communes imposées).

Enfin des annonces sur la formation initiale sans aucune concertation préalable avec les organisations syndicales ont eu lieu en fin de semaine écoulée. **Sans augmentation du point d'indice, sans revalorisation salariale véritable, le recrutement demeurera un défi**.

Les personnels mobilisés le 3 avril à l'appel de la FSU, de l'UNSA, de la CGT et de Solidaires rappelleront la **priorité à donner aux salaires, aux retraites et aux services publics**.

Remplacement à tout-va et refus des sorties scolaires

Nous sommes alertés, au comble de l'absurde, par les pratiques de certain.e.s chef.fe.s d'établissement qui d'un côté relancent leurs promotions pour la distribution de pactes en particulier RCD (de nouvelles dotations étant arrivées dans certains collèges et lycées) et d'un autre refusent de nombreux projets, ou sorties scolaires au motif que les cours ne seraient pas assurés auprès des autres élèves. Des collègues seraient même invité.e.s à effectuer leur projet, pour tout ou partie pendant les vacances.

Nous dénonçons ces pratiques managériales qui participent à la dégradation des conditions de travail et favorisent l'entrisme. Nous invitons les collègues à ne pas céder au chantage et à la manipulation sur fond de nécessité de service.

Stages: se former

Jeudi 15 mai : Stage AGIR POUR LES DROITS DES FEMMES à Pau (lycée Barthou) de 9h à 16h30. Stage co-organisé avec la FSU 65 avec Christiane Marty (ATTAC) et Mathilde Larrère (UNIVERSITAIRE).
Lien pour s'inscrire: <https://framaforms.org/stage-fsu-6465-agir-pour-les-droits-des-femmes-15-mai-a-pau-1741200405>

Lundi 2 juin : Stage F3SCT à Pau (lieu à définir): former les collègues au fonctionnement des instances SST (cadre juridique, rédaction des fiches...) avec Hervé Moreau.
Lien pour s'inscrire: <https://framaforms.org/stage-fsu-64-fonctionnement-des-instances-sst-cadre-juridique-redaction-des-fiches-pau-2-juin-de-9h>

Les demandes d'autorisation d'absence doivent être déposées avant le mardi 15 avril 2025 et sont de droit.